

ABONNEMENT.

Par an, 30 fr.  
Six mois, 16  
Trois mois, 9

En sus, 35 fr.  
Six mois, 18  
Trois mois, 10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires.

A PARIS,  
Chez M. DONGREL et BELLIER,  
Place de la Bourse, 33.

A. EWIG,  
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Années, la ligne, 30 c.  
Réclames, 30  
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Août 1878.

Chronique générale

Nous lisons dans la Patrie :

On se demandait avec une certaine cu-  
riosité ce que devenait la fameuse loterie  
de l'Exposition, loterie que le gouvernement  
a ingénieusement qualifiée de *Souscription  
nationale d'encouragement aux arts et à l'indus-  
trie* ; le silence morne qui s'est fait autour  
de cette entreprise financière permettait de  
croire qu'elle était abandonnée.

Il n'en est rien. Le *Journal officiel* a  
pris la peine de rappeler les dispositions  
du décret qui l'a instituée.

Rien n'y a été modifié. Le prix des  
billets vendus par les intermédiaires ne  
sera toujours pas remboursé. Les émissions  
de billets seront toujours d'un million, sans  
limitation.

Les habitants des départements pour-  
ront toujours se procurer des billets chez  
le percepteur, et l'époque du tirage reste en-  
core inconnue. Mais on a constitué une  
commission d'achats de lots divisée en sept  
groupes et dont font partie les noms les plus  
roulants. On espère, grâce à ce puissant  
patronage, arriver à un placement fabu-  
leux de billets.

Si ces intéressants détails n'impriment  
pas à l'enthousiasme populaire une impul-  
sion des plus vives, ce sera à douter de  
l'amour des jeux de hasard en France.

Il est à remarquer que la loterie en  
question n'ayant pas été autorisée comme  
œuvre de bienfaisance par les Chambres,  
tombe sous les dispositions de la loi de  
1836, et que les preneurs de billets peuvent  
être poursuivis comme complices.

A la vérité, il ne paraît pas que le nom-  
bre de ces coupables involontaires doive être  
bien grand.

On a parlé des délégations agricoles et  
industrielles qui doivent être appelées à visi-  
ter l'Exposition universelle.

On sait que les Chambres ont voté, à cet  
effet, un crédit de 500,000 fr. M. le ministre  
de l'agriculture et du commerce vient d'ad-  
resser aux préfets une circulaire pour les  
inviter à faire connaître les sommes qu'en-  
tendent voter les conseils généraux et les  
conseils municipaux pour concourir aux  
dépenses de ces délégations. Ces rensei-  
gnements devront parvenir au ministère le  
1<sup>er</sup> septembre au plus tard.

De plus, les préfets sont invités à profi-  
ter de la session d'août pour provoquer à  
ce sujet des délibérations des conseils muni-  
cipaux.

Ces délibérations devront indiquer : 1<sup>o</sup> le  
nombre des membres de chaque délégation ;  
2<sup>o</sup> la dépense probable qu'elle occasionnera ;  
3<sup>o</sup> enfin le chiffre de la subvention demandée  
à l'Etat, ainsi que l'allocation offerte par la  
commune.

Le *Journal des Débats* nous fournit des  
renseignements aussi curieux qu'instructifs  
sur les titres à l'avancement de divers magis-  
trats qui ont été compris dans le dernier  
mouvement judiciaire.

Nous copions textuellement.

« M. Lanfran de Panthou,  
» *Magistrat libéral*, qui a publié, il y a  
deux ans, une brochure très-remarquable contre les  
prétentions des ultramontains en matière de ma-  
riage et de succession.

» M. Montaubin,  
» Homme d'un libéralisme incontesté, BEAU-  
FRÈRE DE M. ALLAIN-TARGÉ.

» M. Demangeat,  
» Qui porte avec distinction un nom républi-  
cain.

Lorsque les générations futures étudie-  
ront l'histoire de cette époque bizarre qui a  
commencé le 4 septembre 1870 et qui finira  
quand Dieu voudra, il est hors de doute  
qu'elles seront plongées dans la plus pro-  
fonde stupefaction, en voyant qu'il suffisait  
d'être beau-frère de M. Allain-Targé, le fa-  
meux préconçu de Bordeaux pendant la  
guerre, et de porter un nom républicain pour  
mériter de l'avancement dans la magistra-  
ture.

LA FOLIE DE M. VICTOR HUGO.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

« A force de vivre dans un monde idéal-  
isé, tout s'est idéalisé en lui. Insensible-  
ment, et sans qu'il s'en aperçoive pour  
ainsi dire, son esprit est arrivé à admettre  
certaines possibilités de transformation,  
d'apothéose, mal définies d'abord, mais que  
son imagination s'est plu à entretenir, et  
qu'il croit être devenues aujourd'hui d'écla-  
tantes réalités.

» Qui, il y a eu autrefois un poète de  
génie qui s'appelait Victor Hugo ; mais le  
génie de ce poète était tel qu'il n'a pu se rési-  
gner à habiter éternellement le cerveau d'un  
homme, si grand qu'il fût ; alors, de cet  
homme, il a fait un dieu.

» Nous ne répéterons pas ici — par res-  
pect pour le maître — l'étrange conversa-  
tion que lui attribuent ses intimes et qui  
aurait précédé de quelques jours seulement  
son brusque départ de Paris. C'est à la  
suite de cette conversation, paraît-il, que le  
voyage de Guernesey a été décidé. La pru-  
dence commandait de dérober promptement  
Victor Hugo aux visites indiscrettes.

» Deux amis, MM. E. L... et G. R..., se  
chargèrent de le décider à partir. On lui  
persuada que la vie de Paris le fatiguait et  
qu'il avait besoin de changer d'air ! Hugo  
d'ailleurs était lui-même assez disposé à  
aller passer un mois quelque part à la cam-  
pagne, mais ce demi-éloignement ne parut  
pas une garantie suffisante contre les im-  
portuns ; on insista pour un déplacement  
plus sérieux, et on amena peu à peu le  
poète à reprendre encore une fois le che-  
min de l'exil.

» Le soir même, Victor Hugo se mettait  
en route pour Guernesey.

» D'après l'ordre exprès des médecins,  
Victor Hugo vit là-bas d'une vie absolument  
matérielle. Tout travail de tête lui est inter-  
dit. Il se lève dès l'aube et part en excu-  
rsion avec son secrétaire, M. G. R..., qui ne  
le quitte pas un instant. Après déjeuner, il  
part de nouveau, marchant jusqu'à ce que  
la fatigue le ramène, brisé de corps, mais  
l'esprit distrait. Et il recommence le lende-  
main.

Etranger.

ANGLETERRE. — Une grande revue de la  
flotte anglaise a eu lieu mardi à Spithead,

près de l'île de Wight, en présence de la  
reine Victoria et des membres du corps di-  
plomatique, parmi lesquels on a beaucoup  
remarqué les ambassadeurs de Chine et du  
Japon. Une foule immense encomrait les  
jetées. La reine a passé entre les lignes à  
bord du yacht royal, escorté par les yachts  
*Elfin* et *Alberta*, montés par les principaux  
officiers de la marine. Vingt-six bâtiments  
cuirassés ont pris part aux manœuvres et  
aux évolutions.

Cette revue avait été préparée depuis trois  
semaines environ par le gouvernement, et  
elle a obtenu d'autant plus de succès qu'un  
pareil spectacle n'avait pas été offert aux  
Anglais depuis 1856.

A cette époque, après la prise de Sébaste-  
pol, trois cents navires se réunirent à Spi-  
thead, mais ils étaient loin des géants cui-  
rassés que l'amirauté anglaise a fait cons-  
truire depuis 1868.

Citons, par exemple, entre les bâtiments  
qui ont figuré à la revue de mardi et qui  
seront dispersés sous peu de jours dans les  
divers ports de l'Angleterre, l'*Hercule*, dont  
la cuirasse mesure 9 pouces d'épaisseur et  
qui porte à bord 14 canons, dont 8 de 18  
tonnes ; le *Monarch*, armé de canons de 35  
tonnes, le *Thunderer*, dont les canons de 28  
tonnes peuvent, à la distance d'un mille,  
percer une plaque d'acier de 14 pouces d'é-  
paisseur ; le *Minotaur*, l'*Azincourt*, le *Nor-  
thumberland*, qui mesurent chacun 500 pieds  
de long.

LA 20<sup>e</sup> DIVISION AUTRICHIENNE EN BOSNIE.

On disait que la 20<sup>e</sup> division autrichienne  
(général Szapary) s'avancait du Nord au Sud,  
le long de la rivière Spreitza, pour surveiller  
la frontière de Serbie, et qu'elle n'avait pas  
recontré de résistance.

En effet, cette division n'avait pas fait  
parler d'elle, et dès lors on se disait à  
Vienne : Pas de nouvelles, bonnes nouvelles.

Mais le télégraphe nous a appris que la si-  
tuation de cette colonne était très-grave.

Le général Szapary, qui devait marcher  
jusqu'à Zvornik, a été forcé de s'arrêter en  
route. Les combats incessants qu'il a dû li-  
vrer ont considérablement fatigué ses trou-  
pes. Il s'est battu le 4 août près de Gra-  
canitza, le 8 près de Hanjircovach, le 9  
et toute la journée du 10 devant Touzla.  
On n'avait pas un moment de repos. Ces  
combats ayant été très-sanglants, le nom-  
bre des blessés a été si considérable que,  
pour arriver à leur donner des soins, il a  
fallu lutter contre d'insurmontables diffi-  
cultés.

Le général ne songeait plus à avancer ;  
il se décida plutôt à revenir un peu sur ses  
pas pour reposer et réorganiser ses trou-  
pes. Mais alors autre embarras : les bêtes  
de trait avaient succombé aux fatigues de  
ces chemins détremés par des pluies tor-  
rentielles. La retraite sur Gracanitza fut  
néanmoins résolue et commencée, d'autant  
plus que l'on craignait beaucoup de voir  
sa ligne de communication coupée par des  
bandes volantes d'insurgés. Cette retraite  
s'est effectuée dans les plus difficiles condi-  
tions.

Les dépêches de Vienne disent qu'elle a  
eu lieu en bon ordre ; mais quand on songe  
au manque de chevaux et à l'encombrement  
de blessés, on est forcé de croire que cette  
marche doit avoir été déplorable.

En ce moment, la 20<sup>e</sup> division ainsi dé-  
sorganisée se trouve exposée à bien des dan-  
gers. Des bandes armées la harcèlent jour-  
nellement, et voilà que des troupes réguliè-

res turques sont parties, dit-on, de Zvornik  
pour marcher sur Touzla.

Berlin, 15 août.

Le comte Radolinski, chargé d'affaires  
d'Allemagne à Constantinople, a reçu les  
ordres les plus formels de son gouverne-  
ment, relativement à l'attitude prise par la  
Turquie dans ces derniers temps.

Le comte Radolinski a été chargé de dé-  
clarer, de la manière la plus catégorique à  
la Porte, que si elle ne se conformait pas,  
sans retard, aux stipulations du traité de  
Berlin, elle encourrait les plus grands dan-  
gers et que son existence même se trouverait  
menacée.

Cette mise en demeure a produit son effet  
sur la Porte.

— Le *Daily News* publie la dépêche sui-  
vante de Berlin :

« L'ambassade ottomane a reçu la ratifi-  
cation du traité de Berlin.

» Le comte Hatfeld a été chargé d'insis-  
ter auprès de la Porte pour l'exécution pleine  
et entière de ce traité. »

— Le *Messenger officiel* de Saint-Péters-  
bourg contient la ratification, par le czar, du  
traité de Berlin.

Actuellement, après la ratification de la  
Porte, ce traité est devenu définitif.

L'OCCUPATION DE LA BOSNIE ET DE  
L'HERZÉGOVINE.

Quoique les derniers points de la conven-  
tion austro-turque, relative à l'occupation  
de la Bosnie et de l'Herzégovine, ne soient  
pas absolument acceptés, l'entente est con-  
sidérée comme faite.

Le drapeau ottoman continuera de flotter  
auprès du drapeau autrichien.

D'après les rapports qui arrivent de Sa-  
rajevo, le comité de gouvernement, insti-  
tué par la population insurgée, a chargé  
Hauz-Pacha, nommé par lui gouverneur  
de la ville, d'aller au-devant des comman-  
dants des troupes autrichiennes pour im-  
plorer leur indulgence à l'égard de la popu-  
lation.

A la suite des dernières nouvelles parve-  
nues à Constantinople, on considère comme  
impossible la prolongation de la résistance  
armée.

Pour rassurer la population bosniaque,  
Mehemet-Ali a été nommé commissaire de  
la Porte en Bosnie et ne tardera pas à partir  
pour cette province.

Le *Standard* constate que la Porte a pris  
une attitude plus conciliante sur les ques-  
tions de Bosnie et de Batoum.

On télégraphie de Vienne que Mehemet-  
Ali a pour mission d'empêcher les troupes  
régulières de participer à l'insurrection de  
Bosnie, et de les envoyer à Constantinople.

— On mande de Raguse que les Autri-  
chiens ont occupé Liubigne.

Environ 5,000 insurgés musulmans sont  
postés à Plaudola, au sud de Liubigne, et à  
Cepelica, près de Bilek.

Trois vapeurs du Lloyd viennent d'em-  
barquer 6,000 Turcs, qui seront conduits à  
Valona, escortés de deux frégates autrichien-  
nes.

— Suivant les bruits qui courent, écrit-  
on de Belgrade, il se tient à Novi-Bazar des  
réunions pour organiser la résistance contre  
l'occupation autrichienne.

Un grand nombre de réfugiés, venant de  
Serajevo, parmi lesquels le vali et le mu-

lessariff, sont arrivés à Sienitza. Il règne une grande confusion à Serajevo. Les autorités turques n'osent pas revenir dans cette ville.

De Chabaz, on mande que la population se sauve de Possavino pour se réfugier à Zwornik.

On prétend que quatre tabors de troupes turques ont quitté Zwornik pour marcher sur Tuzla.

D'après une dépêche de Belgrade, des réunions ont été tenues à Novi-Bazar, pour organiser la résistance contre les Autrichiens.

Grande agitation à Serajevo. Le gouverneur et le Mutes-Chérif se sont réfugiés à Sienitza.

#### DERNIÈRES DÉPÊCHES.

Paris, 16 août, matin.

**Londres.** — A la Chambre des Communes, M. Bourke annonce que les Turcs occupent encore Batoum, mais que la Russie et la Turquie ont traité pour la reddition de cette place.

**Vienne.** — En répondant aux envoyés turcs, le général Philippowitch dit qu'il est impossible de suspendre l'occupation, l'Autriche agissant en vertu d'un mandat européen.

La Serbie a envoyé un corps d'observation sur la Drina.

Paris, 16 août, 4 h. 50, soir.

La situation de la Bosnie est toujours grave. Une grande agitation règne parmi les Albanais. Plusieurs milliers d'Arnautes occupent les défilés conduisant à Novi-Bazar. Une compagnie autrichienne du génie a été presque détruite près de Linbing.

On mande de Berlin que M. Fritsche, socialiste, a été élu député à Berlin. L'assassin Hœdel, condamné à mort pour sa tentative d'assassinat sur l'empereur Guillaume, a été exécuté ce matin 16 août, dans la cour de la prison, à Berlin.

On mande de Saint-Petersbourg, que des coups de revolver ont été tirés sur le général Mesentzoff, chef de section de haute police; le général a été blessé. (Havas.)

#### EXPOSITION UNIVERSELLE.

L'Exposition restera-t-elle debout? A cette question le *Moniteur* répond:

« Un journal avait annoncé que l'administration de la guerre se disposait à acquiescer, à la fin de l'Exposition, les quatre bâtiments principaux du palais du Champ-de-Mars, et à les conserver, sur place, comme magasins généraux.

» L'*Avenir militaire* dit que cette nouvelle est très-prématurée, et, dans tous les cas, fortement amplifiée. Ce qui est certain, c'est que, sur la proposition de la direction du génie, une commission vient d'être constituée à l'effet d'examiner si, lors de la démolition des bâtiments de l'Exposition, l'administration ne pourrait pas tirer quelque parti avantageux des pièces de charpentes en fer provenant des galeries du palais du Champ-de-Mars. »

— Dans la section des machines suisses (annexes) figure une locomotive routière sur laquelle son constructeur, un ingénieur de Zurich, est venu de cette ville à Paris.

Le véhicule ne s'est nullement détérioré, chemin roulant, pendant ce long trajet.

— On annonce pour les premiers jours du mois prochain un nouvel arrivage de vingt mille paires de petits oiseaux expédiés des colonies françaises.

— Il arrivera, dans un mois environ, à la cale du pont d'Iéna, un bateau que tous les visiteurs de l'Exposition voudront voir et qui, en ce moment, remonte la Rance.

C'est une sorte de chaland, de forme assez élégante, et dont le pont est recouvert de constructions en bois dans lesquelles une nombreuse famille pourrait s'installer à l'aise. Cuisine, office, salon, cabine, fumoir, chambres à coucher, galerie, etc.; l'ingénieur architecte de cette maison roulante n'a rien oublié.

Ce bateau, dit l'*Union libérale*, de Dinan, dont l'ameublement sera très-confortable, a été construit sur les chantiers de la Richardais, pour le compte de plusieurs membres de la colonie anglaise de Dinan, qui se proposent de faire, sur les rivières et canaux de l'intérieur, d'intéressantes et longues excursions.

Ces messieurs doivent partir dans quelques jours pour Paris: il ne leur faudra guère moins de trois semaines, dit-on, pour accomplir cette première partie de leur voyage.

— L'*hydrogéologie*, autrement dit la recherche des sources d'eau, est une science nouvelle et dont les applications sont moins faciles qu'on ne le suppose au premier abord.

Le tout n'est pas de creuser la terre pour en faire jaillir l'eau qu'on cherche, le tout est de creuser à propos, sans tâtonnements, sans perte de temps et de travail.

Un savant ecclésiastique, vicaire général honoraire d'Alger et chanoine honoraire de La Rochelle, M. l'abbé Richard, de Montlieu (Charente-Inférieure), se dévoue depuis vingt ans aux études hydrogéologiques. Depuis vingt ans il applique à la découverte des sources d'eau naturelle ou minérale, des sources d'huile et des gisements de bitume, une théorie mathématique, appuyée sur les données rigoureuses de la science et dont plus de dix mille expériences ont affirmé déjà la certitude.

Appelé tantôt par les gouvernements, tantôt par les villes, tantôt par les industriels et les propriétaires, M. l'abbé Richard a parcouru tour à tour les principales contrées du monde. Il est allé sous tous les climats, a étudié toutes les espèces de terrains, passant des bords du Rhin en Autriche, de Belgique en Italie, d'Espagne en Orient, et du Sahara en Syrie dans les plaines de Babylone et de la Palestine.

Nous trouvons le résultat de ses nombreuses expériences consigné sur une carte hydrogéologique fort intéressante qu'il a exposée dans la classe XVI; et que tous les visiteurs de la section de géographie remarqueront.

Nous rappellerons en terminant que M. l'abbé Richard n'en est plus à compter ses états de services scientifiques. Les services qu'il a rendus, en France surtout, tant aux villes qu'aux particuliers, sont innombrables. Demandez plutôt à M. le ministre de la guerre qui lui adressait, il y a trois ans, une lettre de remerciements, pour avoir, au camp du Ruchard (près de Tours) fait jaillir des sources inconnues, et, par conséquent, épargné à nos soldats beaucoup de fatigues et de privations.

#### Chronique militaire.

On lit dans la *Gazette de Cologne*:

« Le téléphone trouvera son application dans l'armée. Le régiment des chemins de fer a fait ces jours derniers des expériences avec cet instrument: ces expériences vont être répétées dans les régiments d'infanterie, et le téléphone sera employé pour le service des avant-postes. Les essais sont facilités par les nouveaux perfectionnements apportés au téléphone, qui a été muni d'un appareil de réveil et d'une voix imitant le clairon et mis en mouvement par le courant électro-magnétique. Dans les grandes manœuvres qui vont avoir lieu, on verra jusqu'à quel point le téléphone pourra servir aux opérations militaires. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Depuis quelques jours, les préparatifs pour l'illumination qui doit avoir lieu le lundi soir 26 août sont commencés à l'Hôtel-de-Ville (bâtiment neuf) et à la façade du Théâtre donnant sur le Square. Les ouvriers ont échafaudé au-dessous de l'horloge, sur toute la largeur de l'Hôtel-de-Ville, pour y installer les boiseries nécessaires. Au Théâtre, on a placé des tuyaux qui formeront un cordon lumineux éclairé par le gaz. Du milieu des deux édifices se détacheront les lettres R F.

Ces appareils doivent rester pour servir aux illuminations futures.

CONCOURS DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Nous rappelons que le concours d'animaux du Comice agricole aura lieu demain dimanche 18 août, à une heure de l'après-midi, à Montilliers, près Vihiers, arrondissement de Saumur.

De nombreuses primes seront délivrées aux propriétaires des races chevalines et bovines.

Le Comice agricole décernera en outre une prime de 250 fr. pour machine à battre les céréales à l'entreprise dans le canton de Vihiers.

Une médaille, offerte par la Société industrielle d'Angers, sera décernée à l'agriculteur du canton de Vihiers dont l'exploitation aura été reconnue la mieux dirigée.

Enfin, après la distribution des primes, le Comice vendra aux enchères publiques, à 40 0/0 au-dessous du prix de revient, divers instruments aratoires perfectionnés.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 7 août dernier, M. Frédéric Joullain, instituteur à Gennes, est nommé officier d'Académie.

Le Conseil général de Maine-et-Loire ouvrira sa session d'août après-demain lundi.

**Barré-Lebiez.** — M<sup>e</sup> Masséna-Déroche, avocat à la Cour de cassation, est chargé du pourvoi Barré-Lebiez, qui viendra devant la Cour de cassation à l'audience du jeudi 22 août.

ANGERS.

Jeudi, malgré les menaces du temps, la procession publique du vœu de Louis XIII a terminé les offices de la fête de l'Assomption. Elle a suivi, à travers les rangs d'une foule compacte, l'itinéraire accoutumé.

La musique municipale des sapeurs-pompiers, qui accompagnait la procession, s'est fait entendre plusieurs fois durant la marche, avec l'excellente exécution que l'on connaît.

MAIRIE DE MONTILLIERS.

FÊTE donnée par la commune de Montilliers, à la réunion du Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur, dimanche 18 août.

3 heures. — Courses en sacs, Bains russes, Meuniers californiens, Jeux divers.

8 heures. — Ascension d'un ballon. — Feu d'artifice tiré par M. Vincent jeune, d'Angers.

La Société musicale de Vihiers exécutera, pendant la fête, des morceaux choisis de son répertoire.

Les marchands étalagistes qui se présenteront trouveront aide et protection.

Fêtes et assemblées. — Demain dimanche 18 août, assemblée à Saint-Clément-des-Lévées. Jeux publics, mât de cocagne, feu d'artifice, etc.

Le même jour, à Corné, canton de Beaufort, il y aura festival avec le concours des musiques de cette localité, de Mazé, de Beaufort et de Saint-Mathurin.

Le capitaine Boyton. — Le capitaine Boyton a accompli jeudi son voyage sur la Seine, de Nogent à Paris, environ 200 kilomètres, en 36 heures.

Il est arrivé jeudi à Charenton vers une heure, et débarquait à trois heures en face du palais du Champ-de-Mars.

Tous les quais, tous les ponts, étaient envahis d'une foule énorme de curieux qui attendaient l'intrépide navigateur et le saluaient de leurs vivats à son passage.

La traversée du capitaine dans l'intérieur de la capitale a été féconde en incidents qui auraient pu lui devenir funestes sans son sang-froid et son agilité.

Le Louroux-Béconnais. — On nous écrit de cette ville:

« Les batteries à la mécanique ont commencé à fonctionner, et voilà déjà un accident grave.

» Le nommé Couet, fermier à la Rabatière de Marais, était allé hier chez un de ses voisins, aux fosses du Louroux-Béconnais. Il chargeait la machine: tout à coup son bras droit est saisi. Couet est attiré si violemment contre la machine à battre que le choc lui brise trois dents. En un instant sa main droite est arrachée du bras et complètement coupée.

» Le soir même on a dû procéder à l'amputation de l'avant-bras. » (Patriote.)

LE MARIAGE DE THÉRÈSA.

On écrit de Mangers à la *Sarthe*:

« Mon cher rédacteur, Hier avait lieu, à Neufchâtel (arrondis-

sement de Mangers), une cérémonie religieuse à laquelle le hasard m'a fait presque assister. Je passais par là avec un ami. Nous venions de faire une excursion en forêt de Perseigne. Dans le bourg il y avait grand émoi. Chacun était à sa porte et la cloche du village faisait entendre son appel. On attendait la noce de la grande dame de Paris, disait-on dans un groupe.

» A cette nouvelle, nous faisons comme tout le monde, nous attendons pour voir passer la grande dame. En effet, nous ne tardons pas à voir défiler devant nous une cinquantaine de villageois précédés du violon de l'endroit, bien gais et bien pimpants, se diriger vers l'église.

» C'était le mariage de Thérèse, entendez-vous, Thérèse (ou Emma Valadon), l'artiste de l'Alcazar du faubourg Poissonnière, qui a tant chanté la *Femme à barbe*, le *Sapeur*, *Tout pour l'Enfant*, et autres joyeusetés *es-dem-farina*. Thérèse qui, il y a trois mois, avait épousé, à Asnières, un jeune homme de 27 ans, nommé Guillemeau, et qui était venue à Neufchâtel accomplir la dernière formalité de son mariage.

» Comme vous le savez, Thérèse a quarante ans, elle n'est pas jolie, mais elle n'a pas perdu ses yeux; par exemple, elle a trop gagné en embonpoint. Elle dit toujours ses balivernes avec le même brio et l'entrain d'autrefois.

» Thérèse apporte en dot à son mari trente mille francs de rentes. Lui n'apporte rien. C'est un bel homme et puis voilà tout, comme dit Suzanne Lagier. Il a 27 ans, comme je vous l'ai dit, et il est le plus accompli cavalier qu'une femme sur le retour puisse jamais rêver.

» Thérèse est propriétaire ici, à Neufchâtel, d'une charmante petite maisonnette qu'elle nomme ses Lauriers.

» Agréez, etc. »

#### REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

La musique du 77<sup>e</sup> de ligne. — La musique municipale de Saumur et la liste des lauréats du grand concours international de Paris. — La fête du 15 août. — Distribution des prix à l'école des Frères, à l'institution Saint-Louis et au collège communal.

Nous avons parlé longuement du concert que la musique du 77<sup>e</sup> de ligne a donné à Saumur au commencement de ce mois, lors de son passage dans cette ville pour se rendre au camp du Ruchard. Il est donc inutile d'y revenir. Mais nous conservons toujours l'espoir que l'harmonieuse phalange, de retour des grandes manœuvres, permettra au public saumurois d'assister à une nouvelle fête musicale.

Pendant son absence d'Angers, la musique du 77<sup>e</sup> est remplacée aux concerts du Jardin du Mail, deux fois chaque semaine, par la fanfare du 4<sup>e</sup> cuirassiers, alternant avec la musique municipale des sapeurs-pompiers, qui se fait entendre le dimanche soir.

Nous ne reviendrons pas non plus sur le concert du 4 août, au Square du théâtre, dans lequel notre musique municipale a exécuté les morceaux qui lui ont valu des médailles d'or et de vermeil dans plusieurs concours, notamment à celui du 15 juillet dernier. Disons seulement, à cette occasion, qu'un grand nombre de personnes ont témoigné le désir de connaître la liste des lauréats du grand concours international de Paris, — liste dont l'*Echo Saumurois* n'a donné qu'un simple extrait, — afin de se rendre compte du rang qu'y occupait la musique municipale de Saumur. Il nous est facile, dans cette circonstance, d'être agréable aux dilettantes, bien que nous soyons obligés, dans notre revue de quinzaine, de rappeler une chose passée depuis un mois; mais nous croyons qu'il est inutile de publier la liste entière des lauréats du concours des musiques désignées sous le titre *Harmonies*, laquelle n'aurait qu'un médiocre intérêt pour la majorité des lecteurs: un résumé satisfera tous ceux qui suivent avec intérêt les succès de nos musiciens.

LECTURE A VUE. — Pour ce concours, la liste des lauréats commence ainsi qu'il suit:

« Première division, première section. — 1<sup>er</sup> prix: l'Harmonie de Haumont.

» Première division, deuxième section. — 1<sup>er</sup> prix: la Société philharmonique de la

manufacture des Glaces de Saint-Gobain. —  
1<sup>er</sup> prix : l'Harmonie municipale de Bar-le-Duc.  
2<sup>e</sup> prix : la Musique municipale de Laval.  
3<sup>e</sup> prix : LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.  
4<sup>e</sup> prix : l'Harmonie sedanaise, de Sedan.

La deuxième division comprenait ensuite la deuxième section (groupe A) et la deuxième section (groupe B) : six prix, dont un obtenu par sept sociétés, parmi lesquelles étaient : la Musique municipale de Solesmes, celle de Rennes, la Société philharmonique de La Roche-sur-Yon et l'Harmonie de Calais et Saint-Pierre.

La troisième division se composait de trois sections, subdivisées en onze groupes : total, dix-neuf sociétés. Dans ce nombre, citons seulement, et par ordre : la Société philharmonique de Thouars, la Musique des sapeurs-pompiers de Clermont-Ferrand, les Sociétés de Montluçon, de Bone, de Dreux, de Cherbourg, d'Evreux et d'Amboise.

Le résultat de ce concours a été à peu près le même que celui de Lecture à vue, en ce qui concerne les trois premières sections :

1<sup>re</sup> division, première section. — 1<sup>er</sup> prix, médaille d'or : l'Harmonie de Haumont.

1<sup>re</sup> division, deuxième section. — 1<sup>er</sup> prix, couronne de vermeil : la Société philharmonique de Saint-Gobain. — 2<sup>e</sup> prix : l'Harmonie municipale de Bar-le-Duc.

Deuxième division, première section. — 1<sup>er</sup> prix, couronne de vermeil : l'Harmonie sedanaise, de Sedan. — 2<sup>e</sup> prix, médaille d'or : LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR. — 3<sup>e</sup> prix : la Musique municipale de Laval.

Les deux sections suivantes de la deuxième division et les onze subdivisions de la troisième section formaient un total de trente et une sociétés : vingt-huit prix (médailles de vermeil et médailles d'argent) et trois mentions honorables. Dans la liste, nous remarquons notamment : la Musique municipale de Solesmes, la Musique des mines et usines d' Aubin, l'Harmonie doloise, enfin les sociétés de Rennes, Houdan, La Roche-sur-Yon, Thouars, Clermont-Ferrand, Montluçon, Bone, Pontarlier, Evreux, Amboise, etc.

On voit que la musique municipale de Saumur a lutté dans une des premières sections et qu'elle a obtenu l'une des rares médailles d'or décernées par le jury. Les musiques de Laval et de Sedan, qui concouraient seules avec la nôtre, possèdent bon nombre d'artistes comme exécutants et aussi des solistes distingués. Le succès des Saumurois n'en a donc été que plus éclatant.

Des cinq autres sociétés qui s'étaient fait inscrire dans la même section (La Roche-sur-Yon, Cherbourg, Troyes, Toulouse et Dijon), les unes ont manqué à l'appel et les autres ont préféré concourir dans des sections inférieures.

Nous avons eu jeudi la grande fête religieuse de l'Assomption, particulièrement célèbre à Saumur par le pèlerinage séculaire de Notre-Dame des Ardilliers. On sait que, vers 1844 ou 45, la municipalité, voyant au 15 août les étrangers arriver de dix à quinze heures à la route, établit une fête officielle avec divertissements publics, aussi l'affluence des visiteurs devint-elle chaque année de plus en plus considérable. Depuis le lever du soleil jusqu'au soir après le feu d'artifice, il y avait alors foule dans nos rues, et le commerce local, on le conçoit, n'avait qu'à se louer de la présence de cette population qui lui procurait, en ce jour, une des plus belles recettes de l'année.

Le 15 août étant devenu fête nationale avec l'Empire, la solennité saumuroise y a plutôt perdu que gagné, car alors chaque localité de certaine importance cherchait à retenir ses habitants en leur offrant aussi des divertissements.

Depuis neuf ans, au lieu de conserver à Saumur sa véritable fête patronale, on l'a laissée tomber en désuétude. Pendant cette journée, tout plaisir public semble prohibé. Pas de concert non plus au Square. Rien ! Il semble que l'on veuille effacer jusqu'au souvenir de cette fête populaire qui a tant contribué à la prospérité de la ville et de ses habitants. — Ajoutons que la solennité du 15 août n'a jamais ni aux courses et au carroussel, et qu'à l'une ou l'autre de ces fêtes la foule a toujours été considérable.

Les distributions des prix, ces fêtes de l'enfance et de la famille, ont eu lieu cette quinzaine dans plusieurs établissements : à l'école des Frères, à l'institution Saint-Louis, au collège communal et dans divers pensionnats. Il reste encore à faire quelques distributions, notamment celle de l'école mutuelle, qui aura lieu mardi prochain. L'Echo Saumurois a publié les noms des élèves des Frères qui ont obtenu le plus de prix, ainsi que le palmarès complet de l'institution Saint-Louis ; il a également donné, suivant son habitude, la liste des lauréats du collège communal, ce dont nous ne saurions trop le féliciter, d'autant plus qu'il est le seul journal qui fasse cette publication.

L. D.

## Faits divers.

### LA CATASTROPHE DE CESSON.

Nous empruntons à l'Indépendance bretonne les détails suivants sur une épouvantable catastrophe qui vient de jeter la consternation dans le village de Cesson, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) :

Mardi dernier, 13 août, on avait installé sur l'aire à battre de la métairie du Puits-Chevalier, situé à quelques mètres seulement du village de Cesson, une locomobile à vapeur appartenant aux frères Touyer, de la Ville-Chapron, en Plaine-Haute.

Ceux-ci, chaque année, à l'époque de la moisson, se transportent de ferme en ferme avec leur machine à battre, moyennant un prix débattu avec chaque fermier.

Vers cinq heures, une quinzaine de personnes étant rendues sur l'aire, les frères Touyer mirent leur machine en mouvement. Quelques gerbes de blé y passèrent, mais les ouvriers n'étant pas encore en nombre suffisant, on fit un arrêt de quelques minutes.

A cinq heures exactes, au son de l'Angelus, on recommença, quand une secousse épouvantable, semblable au grondement du tonnerre au moment des plus forts orages, se produisit. La chaudière venait de faire explosion, lançant des débris de tous côtés, ébranlant toute la ferme et les alentours, projetant au loin les personnes les plus proches du foyer de l'accident, semant enfin l'épouvante parmi tous les assistants.

Impossible de décrire le désordre que cette catastrophe effroyable produisit.

Tout le monde se sauvait en poussant des cris de douleur ou de détresse.

Quand, au bout de quelques minutes, on voulut se rendre compte des malheurs causés par l'explosion, ce furent des scènes déchirantes. On trouvait çà et là des membres épars, horriblement défigurés.

On put alors constater que les victimes étaient au nombre de onze, dont 6 tuées et 5 blessées.

Des personnes tuées, 4 sont de Plaine-Haute, et parmi elles l'un des frères Touyer. Les deux autres victimes sont : Une jeune fille de Cesson, la demoiselle Bourel, et un jeune garçon de 13 ans, du nom de Philippe. Nous l'avons déjà dit, les victimes étaient horriblement défigurées. On a trouvé des bras, des jambes, divers membres à 200 mètres du théâtre de la catastrophe.

Avons-nous besoin de dire que la machine a été complètement broyée, mise en lambeaux, le chariot qui la portait a été tordu. Tout ce qui se trouvait dans le voisinage a subi des dégâts. Une porte donnant sur l'aire a été éventrée, un mur a été endommagé, etc.

Des carreaux ont été brisés sur des maisons situées à plusieurs mètres de là.

Des cinq personnes de Plaine-Haute qui suivaient la machine, un seul, l'un des frères Touyer, a échappé au malheur que nous signalons, en s'absentant deux minutes avant la catastrophe.

Les cinq blessés sont de Cesson ; leurs blessures sont de peu de gravité.

L'une des personnes tuées a été coupée en deux morceaux. La partie supérieure a été trouvée au bord d'un talus à 150 mètres du théâtre de l'accident. La partie inférieure à 50 mètres de l'autre côté.

Une autre des victimes était coupée en trois morceaux.

Quant au jeune Philippe, qui s'amusa à faire cuire des pommes sous la machine au moment de l'explosion, il a été littéralement haché.

Voici les noms des six personnes tuées : 1<sup>o</sup> Touyer (Michel), 47 ans, l'un des propriétaires de la machine ; 2<sup>o</sup> Pierre Mariette, 19 ans, domestique ; 3<sup>o</sup> François Méheust, 45 ans, marié ; 4<sup>o</sup> François Le Lay, 48 ans, journalier ; 5<sup>o</sup> Auguste Philippe, 43 ans ; 6<sup>o</sup> Marie-Françoise Bourel, 19 ans.

Quelle a été la cause de l'accident ? Une enquête judiciaire et une enquête administrative ont été ouvertes ; nous leur laisserons le soin de prononcer.

On signale de Colliné à l'Indépendance bretonne un singulier phénomène produit par la foudre :

Le 6 août, vers onze heures du matin, le sieur Collet, Jean-Marie, âgé de 31 ans, demeurant à Saint-Jacut-du-Mené, était, dans son écurie, occupé à soigner son cheval, acheté la veille même 350 fr., quand il se sentit tout à coup soulevé jusqu'à la hauteur du plancher. Il retomba évanoui. Au bout d'un moment, il revint à lui, et fut heureux de constater qu'il ne ressentait aucun mal.

Quant à son cheval, il avait été foudroyé.

De nombreux orages ont éclaté dernièrement dans les départements des Hautes et Basses-Pyrénées.

Voici un singulier effet de la foudre qui a été constaté par le pharmacien des Eaux-Chaudes.

Augustin Laborde, de Laruns, se trouvait sur la montagne de Broussel avec son troupeau, lorsque, vers le milieu de la journée, la foudre éclata et renversa notre homme, qui resta pendant une heure au moins étendu sur le sol et absolument sans connaissance.

Un des compagnons du pasteur arriva bientôt et constata les faits suivants. Les deux sabots sont coupés en deux, les pieds indemnes. Les jarrets, la face gauche du ventre et de la poitrine, le cou, l'oreille gauche et les cheveux qui la couronnent sont fortement brûlés, l'oreille ne percevant plus les sons. Les habits étaient calcinés aux points qui correspondaient aux brûlures de la peau.

Le parapluie du berger avait disparu et n'a pu être retrouvé. Le chien, couché près de son maître, a été foudroyé sur le coup, sans qu'il soit resté aucune trace apparente. Les brebis, qui stationnaient à une très-faible distance, n'ont eu aucun mal.

Le pasteur Christian, de Laruns, a ramené le pauvre Laborde aux Eaux-Chaudes, où des soins intelligemment administrés lui ont permis d'aller rejoindre son troupeau.

On attend au Jardin des Plantes de Paris un envoi intéressant promis par le shah de Perse, lors de son dernier voyage à Paris.

C'est un couple de petits chameaux d'une race extrêmement rare et dont la taille ne dépasse pas celle d'un poney.

Le shah, qui en possède quatre dans ses écuries particulières, en donne deux à la ville de Paris.

Un drame de la mer. — Une jeune fille bien connue dans la haute société parisienne vient de trouver une mort affreuse à Biarritz :

D'un tempérament nerveux, la pauvre jeune fille recherchait les émotions. Elle voulut faire seule, sans guide, une excursion aux falaises, et s'aventura jusqu'au pied de la falaise connue dans ce pays sous le nom de la Falaise de la Mort.

En se baissant pour cueillir une herbe marine, son pied glissa ; elle n'eut pas le temps de se relever que la vague l'avait déjà saisie et précipitée dans le trou des Barbots, espèce d'entonnoir, désigné ainsi en raison de cette particularité qu'au bout de quarante-huit heures il ne reste plus que le squelette des êtres qui y tombent, à la condition que le corps soit retenu au fond.

Là se trouvent, en effet, des myriades d'insectes que les habitants du pays ne citent qu'avec effroi, tant ils en ont peur, et que dans leur langage ils nomment des barbots, qui dévorent le corps jusqu'aux os.

C'est dans ce trou qu'il y a quelques années le marquis de Frias trouva la mort.

Le Sporting Times, de Londres, a recueilli, dans une salle d'audience, un mot d'un magistrat écossais qui, probablement, n'est pas très-heureux en ménage. Voici la scène :

Le président demande à un de ses collègues pour quel motif il s'est absenté la veille. Celui-ci répond qu'il a assisté à l'enterrement de sa femme.

— C'est une raison, réplique le président, et je souhaiterais que nous eussions tous, en pareil cas, une aussi bonne excuse à donner.

Le Moniteur universel prête un joli mot à un des généraux autrichiens qui ont à vaincre la résistance inattendue des Bosniaques :

« Nous étions venus pour occuper la Bosnie, et c'est la Bosnie qui nous occupe. »

Un maître de pension appelle un lauréat :  
— Mon enfant, voici le prix de mémoire ! embrassez-moi !  
— Non, monsieur, vous m'avez donné une gifflé il y a quatre ans !

Changement de domicile. — Les bureaux de LA NATIONALE, Compagnie d'assurances contre l'incendie et sur la vie, sont transférés rue Saint-Nicolas, 98, chez M. Charles CORNILLEAU, agent général de la Compagnie pour l'arrondissement de Saumur.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N<sup>o</sup> 48,816 : Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant ; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur Rud. Wurzer. Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N<sup>o</sup> 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAUD, BRESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU ; 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT 1878.**

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	76 60	0	0	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375	0	0	Canal de Suez	750	0	0
3 % amortissable	80 25	0	0	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	770	0	17 50	Crédit Mobilier esp.	505	0	0
4 1/2 %	109	0	0	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	665	0	0	Société autrichienne	555	0	1 95
Obligations du Trésor, t. payé.	111 25	0	0	Crédit Mobilier	425	0	5	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	500	0	0	Crédit Foncier d'Autriche	465	0	50	Orléans	356 25	0	0
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	0	0	Charentes, 500 fr. t. p.	0	0	0	Paris-Lyon-Méditerranée	354 75	0	0
1865, 4 %	525 50	0	0	Est	688 75	0	1 25	Est	350	0	0
1869, 3 %	409	0	1 50	Paris-Lyon-Méditerranée	690	0	0	Nord	358 75	0	0
1871, 3 %	398	0	0	Midi	828 75	0	0	Ouest	351	0	0
1876, 4 %	513 75	0	3 75	Nord	350	0	8 75	Midi	350	0	0
Banque de France	510 50	0	0	Orléans	183	0	1 25	Charentes	356	0	0
Comptoir d'escompte	312 5	0	15	Compagnie parisienne du Gaz	1315	0	2 50	C <sup>e</sup> Canaux agricoles	276 25	0	0
Credit agricole, 200 f. p.	477 50	0	2 50	C. gén. Transatlantique	300	0	0	Canal de Suez	565	0	0

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'été, 13 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6	45	soir, omnibus-mixte.
9	15	soir, express, omnibus-mixte, (s'arrête à Angers).
10	37	soir, omnibus-mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	10 minutes du matin	direct-mixte, omnibus-mixte, express, omnibus-mixte.
8	40	soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.
12	44	soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.
4	44	soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.
10	28	soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 25 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
45<sup>e</sup> ANNÉE (1877).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

# MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1877.

LES ABRONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranches, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Paris . . . . . 7 fr. »  
Départements . . . . . 8 50  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Van Dargent ; 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.  
cart., doré sur tranches 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 1, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**DEUX PRÉS**

*Renfermés, se joignant.*

Dans la prairie des Asnières, commune d'Allonnes, contenant en totalité 6 hectares 66 ares.  
Ces prés sont limités : du levant par la prairie commune, du midi par ladite prairie et le chemin des Asnières à Beausjour, du couchant par ledit chemin, et du nord par l'Aulhion.  
Pour traiter, s'adresser audit M<sup>e</sup> DENIEAU. (406)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**DEUX MAISONS**

*Situées à Saumur.*

La première, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 7, comprenant : sous-sol, rez-de-chaussée, premier, deuxième et troisième étages, avec grenier sur le tout.  
Cette maison étant meublée, pourra être vendue avec les meubles qui la garnissent, au gré de l'acquéreur.  
La seconde, rue de Lorraine, n<sup>o</sup> 32, comprenant : sous-sol, rez-de-chaussée, avec grenier au-dessus ; jardin derrière la maison.  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. BICOR-MEYER, rue du Portail-Louis, soit à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire. (496)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LABRARDAYE**

Située communes de Vivy et Saint-Lambert-des-Levés.  
Consistant en maison de maître, servitudes, jardins, prairies, cours d'eau, ferme, bois taillis.  
Appartenant à M. le comte Lenoir de Pasdeloup et à M<sup>lle</sup> la vicomtesse Lenoir de Pasdeloup.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

*Située à Saint-Florent, près Saumur, actuellement occupée par la Société l'Union ;*

**ET UNE AUTRE MAISON**  
Située également à Saint-Florent, occupée par M. Taveau, menuisier.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (395)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

**LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE**

*Commune de Villebervier, à 3 kilomètres de Saumur.*

Avec cour, servitudes et grand jardin.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**1<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n<sup>o</sup> 4, occupée par le professeur Boré ;**

**2<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n<sup>o</sup> 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.**  
S'adresser, pour traiter, à M. SARGOT, rue Saint-Lazare, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (135)

ON DEMANDE UN GARDE, marié, sachant bien lire et écrire et pouvant tenir des comptes. Il est indispensable qu'il soit bon vigneron. La femme ferait l'office de fille de basse-cour.  
S'adresser au bureau du journal.  
Inutile de se présenter si l'on n'a de très bons renseignements à fournir. (383)

**LIQUIDATION**

**Pour cause de départ.**

**ARTICLES DE MODÈS**

A 25 0/0 au-dessous du prix de factures.

**Mlle THOMAS**

57, rue Saint-Jean, à Saumur.

Communes du Puy-Notre-Dame et du Vaudelnay-Rillé.

**ADJUDICATION**

**DE TRAVAUX**

Les Maires des communes du Puy-Notre-Dame et du Vaudelnay-Rillé, préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie du Puy-Notre-Dame, le dimanche 25 août 1878, à deux heures et demie, à l'adjudication des travaux ci-après :

Terrassements . . . . .	1,664 87
Empierrement . . . . .	5,047 20
Entretien de garantie . . . . .	504 72
<b>Total . . . . .</b>	<b>7,216 79</b>

Les cahiers des charges et devis sont déposés à la Mairie du Puy-Notre-Dame, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**A VENDRE**

UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, blanc et orange, parfaitement dressé.  
S'adresser à M. FOUCHIER, garde aux Huraudières.

**A VENDRE**

UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, bien dressé, même pour la chasse au gibier d'eau.  
S'adresser à M. HUBERT, garde particulier du château de Milly.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

**DÉPÔT**

**DES FORGES DU BERRY**

**SPECIALITÉ**

**DE FILS GALVANISÉS**

*Pour Vignes.*

M. I. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., n<sup>o</sup> 16. Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription : **Fil fer du Berry.** (237)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**

DENTISTE,

Place de la Bilange, n<sup>o</sup> 4.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

## L. LE BRAS

BANQUIER

**LA MAISON SE CHARGE.**

- 1<sup>o</sup> De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2<sup>o</sup> De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3<sup>o</sup> L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
- 4<sup>o</sup> De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5<sup>o</sup> De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6<sup>o</sup> De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7<sup>o</sup> De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'étranger.
- 8<sup>o</sup> Service de chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.  
On répond aux lettres par retour du courrier.  
**NOTA.** — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.  
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

**BAINS PUBLICS**

Rue du Marché-Noir, Saumur.

**SAISON D'ÉTÉ**

Traitements hydrothérapiques, tous les jours.  
Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.  
Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

**EXPOSITION UNIVERSELLE**

*Voyage gratuit à Paris*

(Aller et retour en toutes classes).  
ADMINISTRATION :  
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.  
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

MÉDOCs 150 fr. la barrique et au-dessus, dans les Echallillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Exp. à P. RANTIER, propriétaire à Pauliac (Médoc). (231)

**PÊCHE APPAT INFAILLIBLE**  
à la ligne. Barbillon, Chabot, Brème, Gardon, Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOURGON, à Vierzon (Cher). (231)

**GRAND SKATING-RINK**

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.  
Réunion de famille. High-life. Séances de patinage tous les jours de 9 heures à 11 h. 1/2 ; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

Saumur, imprimerie P. GODET.